Janvier 2024 - N°115

Nantes Renaissance

Sauvegarder, Restaurer, Transmettre le Patrimoine

Lettre

« Carte d'arpentage des îles et îlots de la Loire depuis Ingrande jusqu'à Paimboeuf », extrait, 1665, Archives de Nantes II 167/52

Les administrateurs, l'équipe de Nantes Renaissance et moi-même vous souhaitons une bonne et belle Année 2024.

Patrick Leray
Président de Nantes Renaissance

PROGRAMME

A vos agendas ...

Activités ouvertes à tous

Les Conférences

Les conférences sont données au Muséum d'Histoire naturelle, 12, rue Voltaire, Nantes à 18 h. Entrée libre.

- ***L'enluminure et le Moyen Âge***, mardi 6 février : animée par Cyn Chombart de Lauwe (enseignante ER).
- ***Histoire de la Société nantaise d'horticulture depuis le XVII^{ème} siècle,*** mardi 12 mars : animée par André Guéry (président de la Société nantaise d'horticulture).
- ***L'hôtel Saint-Aignan : témoin de l'architecture urbaine à Nantes***, jeudi 4 avril : animée par Lény Charrier (docteur en histoire de l'art et architecture médiévale, entreprise Chroniques conseil).

Activités réservées aux adhérents

Le programme des visites et des voyages est disponible au Siège de l'Association ou sur demande.

Les Événements

- **Assemblée Générale Ordinaire,** le mardi 16 avril à 18h, à la Manufacture, 10 bis boulevard de Stalingrad à Nantes.

Les Ateliers des Savoir-faire (inscription obligatoire au 02 40 48 23 87)

Initiation / Découverte de la sculpture sur pierre - 30 € la session de 3h30

Animée par Cédric Scriven, sculpteur professionnel, dans l'atelier du 13, rue de Briord à Nantes.
Les dates : 27/01, 24/02, 30/03, 26/04, 27/04, 24/05, 25/05, 28/06, 29/06, de 9h à 12h30. Matériel prêté.

Initiation / Découverte au modelage en argile - 30 € la session de 3

Animée par Nicolas Stomboli, sculpteur professionnel, dans l'atelier du 13, rue de Briord à Nantes.
Les dates : 25/01, 15/02, 29/02, 14/03, 28/03, 11/04, 25/04, 16/05, 30/05, 13/06, 27/06, de 18h à 21h. Matériel prêté.

RESTAURATIONS
Chartes, marques, labels...

L'exigence de qualité dans la restauration du patrimoine bâti... le travail de la commission «Chartes, marques et labels» au pôle Patrimoine des Pays de la Loire.

Initié par Patrimoine-Environnement[1] au sein du Pôle Patrimoine Régional[2], avec le concours des Petites Cités de Caractères, de Passerelle et de la CAPEB des Pays de la Loire, un groupe de travail a souhaité faire connaître les exigences des chartes, des marques et des labels. Le but est d'inciter à leur harmonisation (notamment réglementaire).

Il y a lieu de préciser que tout le patrimoine ligérien ne se résume pas au patrimoine faisant l'objet de labels, chartes ou de marques de qualité. On trouve partout du patrimoine sans protection administrative.

Patrimoine-Environnement et le Pôle Patrimoine proposent d'illustrer des **exemples d'engagements de qualité** en matière de conservation et restauration du patrimoine mobilier ou immobilier. Les **exemples** évoqués illustrent la volonté des acteurs du patrimoine (publics, privés, prescripteurs, intervenants, etc.) de mettre en exergue les exigences de qualité requises, selon qu'on agisse sur un territoire, auprès des porteurs de projet, des professionnels appelés à intervenir.

Le **label** peut être attribué à une personne, à un produit, à un territoire. Il est le plus souvent attribué en échange d'un engagement à respecter une charte, un système d'exigences, de prescriptions et de règles. Le Label est souvent perçu comme revêtant un critère de qualité. *Exemples : Entreprise du patrimoine vivant, Label de la Fondation du patrimoine, Villes Pays d'art et d'Histoire, etc.*

Une marque est attribuée à un produit, à un territoire, à un dispositif, à des professionnels. Elle est attribuée par un organisme (public, associatif ou privé) ou par un industriel à destination d'acteurs s'engageant à respecter des critères de mise en œuvre, de respect d'une qualité de service ou de prestations. *Exemples : Petites Cités de Caractère, CIP Patrimoine (Artisan du Patrimoine) , Groupement national des entreprises de Monuments Historiques, etc.*

Une charte représente un système d'engagements et de critères de qualité à respecter de la part des postulants. Elle est parfois portée par les impétrants eux-mêmes cherchant à fédérer les compétences et à se faire connaître et reconnaître auprès de commanditaires, de donneurs d'ordre privés ou publics.

Citons l'exemple de la **Charte qualité des travaux de Nantes Renaissance** ou celui de la Charte des maîtres verriers. Celle-ci va dans le sens d'un meilleur diagnostic notamment en amont d'un projet de démolitions ou de restructuration d'un édifice religieux, propriété des communes ou communautés de communes.

Une qualification est généralement attribuée par un tiers auprès de professionnels : artisans, entreprises, architectes … selon des critères à respecter (cahiers des charges, prescriptions), l'expérience professionnelle et aussi des références reconnues dans le domaine d'exercice visé. *Exemples : architecte du patrimoine, Monuments Historiques ou Qualibat /Patrimoine bâti régional*

Le prescripteur des **règles professionnelles** peut exiger le respect de certaines **prescriptions** sur un territoire, autour d'une exigence organisationnelle, assurantielle, technique, mais aussi à l'occasion d'une commande, d'un appel d'offre ou d'un cahier des charges de prestations (travaux, etc.).

Parfois un Cahier de recommandations peut faire office de conseils incitatifs. *Exemple : Guide de mise en œuvre des fenêtres (49).*

Les règles de l'art sont celles qui correspondent à l'état de la technique au moment de la réalisation de l'ouvrage ou de la prestation. Ces **règles** s'imposent aux intervenants qui s'engagent sur les objectifs à atteindre, les moyens mobilisés (en homme, en matériel), la bonne exécution de la mission (délai, sécurité, déchets, chantiers, ateliers, etc.), le recours aux matériaux et produits adaptés, voire certifiés (industriels) ou bio et géo-sourcés.

Les règles professionnelles, les règles de l'art et la réglementation qui s'appliquent sur la construction neuve doivent se distinguer, voire s'adapter aux caractéristiques du bâti ancien tout en laissant la possibilité aux professionnels d'être assurés pour les travaux réalisés. *Exemple : Cahier des monuments historiques / Ministère de la Culture.*

La Guilde est une marque qui permet de fédérer et faire connaître des acteurs qui s'engagent à respecter les critères de bonne mise en œuvre d'un service ou d'un produit
Exemple industriel : la Guilde de la chaux.

Souvent obtenu après formation et expérience professionnelle, **le Titre** permet à un professionnel de s'identifier auprès des donneurs d'ordre ou maître d'ouvrage (clients), avec une indication de compétences avérées et de capacité à transmettre savoir et savoir-faire. En cela, le Titre peut être assimilé à une Qualification. Ces titres sont nombreux, la liste serait longue à établir. *Exemples : Maître d'art, Meilleur ouvrier de France … Parmi les Métiers d'Art, citons les restaurateurs…*

Les Prix et Trophées visent à distinguer une réalisation de qualité ou l'excellence d'un atelier. *Exemples : Prix Bettencourt, Ruban du Patrimoine…*

Gabriel François DAVID, diplômé en architecture
Délégué Patrimoine-Environnement Loire-Atlantique

[1] Le Pôle Patrimoine Régional est une association loi 1901, créé en septembre 2018, soutenue financièrement par l'État-DRAC des Pays de la Loire et par la Région Pays de la Loire.

[2] Patrimoine Environnement est une fédération issue il y a dix ans de la fusion de la L.U.R. et de la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux.

PATRIMOINE
Le Site Patrimonial Remarquable...

Connaître la richesse du Secteur sauvegardé de Nantes grâce à notre livre «Site Patrimonial Remarquable de Nantes, Évolutions urbaines et Architecturales».

Ce nouveau document est la réédition de celui imprimé en 2019 dont les 750 exemplaires sont aujourd'hui épuisés.

Nous sommes toujours heureux d'avoir à rééditer une de nos publications ce qui prouve leur succès et l'intérêt de notre Association. Dans les années passées nous avons ainsi été amenés à rééditer plusieurs d'entre-elles : les Ferronneries nantaises, les Maisons de Nantes, la Charte de qualité.

Nous nous sommes permis d'introduire dans sa nouvelle présentation une locution latine « mutatis mutandis » (ce qui devait être changé ayant été changé). En effet quelques erreurs nous ont été révélées au fur et à mesure des lectures. Les évolutions de texte portent sur les premières pages de la partie « histoire et morphologie urbaine » qui ont été en partie réécrites pour pallier certaines erreurs. Le plan historique a lui aussi été ajusté. Pour le reste, il s'agit de quelques corrections de légendes, d'orthographe et de fautes de frappe.

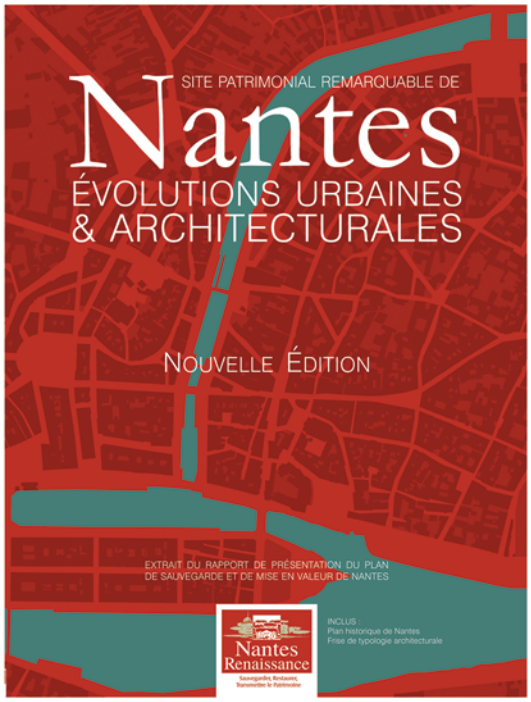

Noter aussi que l'Agence d'Urbanisme AUP (Architecture-Urbanisme-Patrimoine) est devenue Agence PAUME (Villes Paysages et Mobilités). Nous remercions Céline Viaud, membre de cette agence, pour l'aide méticuleuse qu'elle nous a apportée pour cette réédition.

Nous rappelons que le présent document est principalement issu du dossier du SPR de Nantes qui remplace l'ancien Secteur Sauvegardé créé en 1972 sur la base d'une étude réalisée par les éléments suivants l'architecte-urbaniste Robert Jolly. La révision lancée en 2012 a été l'occasion de mieux asseoir les protections et les règles correspondantes par les éléments suivants :

- d'une part, une étude détaillée de l'histoire de la ville prenant en compte les dernières recherches et découvertes archéologiques ayant permis l'élaboration du plan très détaillé figurant en annexe du présent document,

- un inventaire détaillé du patrimoine bâti. Toutes les constructions ont été photographiées et décrites de l'extérieur et bon nombre ont été visitées, au moins dans leurs parties communes. Certains propriétaires nous ont également aimablement ouvert quelques parties privées.

L'ensemble du dossier, approuvé en 2017, est aujourd'hui disponible sur le site de Nantes Métropole sous la dénomination de Site patrimonial Remarquable de Nantes qui a remplacé l'ancienne appellation de Secteur Sauvegardé. Ce dossier garde, comme le précédent, un aspect essentiellement réglementaire qui s'applique aux travaux à réaliser. Mais la première partie du rapport de présentation nommée « Intérêt Historique et Patrimonial » concerne tous les habitants ou simples visiteurs de la ville. C'est celle-ci qui a servi de base au présent document qui reprend l'essentiel du dossier d'origine tout en simplifiant sa lecture. Certaines illustrations ont parfois été remplacées ou complétées par des documents nouveaux apparus utiles pour une meilleure compréhension du texte.

Le document original du SPR est consultable sur le site de Nantes Métropole qui rassemble l'ensemble des documents d'urbanisme dont le présent SPR et son PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur). Il est facilement consultable grâce à la carte interactive établie sur la base du cadastre (https://metropole.nantes.fr/psmv).

Livre en vente à Nantes Renaissance et à la librairie Coiffard, au prix de 35€, 128 pages.

Profil de la ville épiscopale et port de mer de Nantes en Bretagne, Jean Boisseau, 1645,
Musée Dobrée - Grand Patrimoine de Loire-Atlantique, Inv. n°56-5263

CHARTE QUALITE
Nouveaux professionnels agréés...

Le 4 décembre 2023 s'est réuni le Comité d'agrément de la *Charte de Qualité.* Un vitrailliste intègre la liste des entreprises agréées ; une entreprise maintient son inscription. L'intégralité de cette liste est visible sur notre site Internet (**www.nantesrenaissance.fr/charte-qualite/liste-des-professionnels-signataires/**) ou en version papier au Siège de Nantes Renaissance.

Les entreprises, artisans et architectes intéressés peuvent obtenir le dossier de demande d'agrément en le téléchargeant sur notre site (www.nantesrenaissance.fr) ou auprès du secrétariat de Nantes Renaissance (02 40 48 23 87).

Prochain Comité prévu en juin 2024.

ENTREPRISES ET ARTISANS AGRÉÉS

MAÎTRE-VERRIER

Atelier Marguet Vitraux d'Art (Olivier Marguet - 44)

ENTREPRISES ET ARTISANS RENOUVELES

MAÇONNERIE ET TAILLE DE PIERRE

Bonnel Loire Océan (Martin Bonnel - 44)

ILÔTIERS
Nouvelle mission ...

Dès ce mois de janvier 2024, Nantes Renaissance propose aux adhérents désireux de devenir «ilôtiers du patrimoine» de se faire connaître auprès du secrétariat de Nantes Renaissance.

Qu'est-ce qu'un «ilôtier» ? C'est un bénévole qui identifie le patrimoine de son quartier ou «ilôt» méritant une attention particulière, notamment en matière de sauvegarde.

Dès février 2024, Nantes Renaissance proposera à ses «ilôtiers» le repérage et l'identification des commerces anciens, dont les devantures sont le témoin d'un passé qui ne doit pas disparaître. La zone concernée sera Nantes, hors Site Patrimonial Remarquable. Une réunion d'information sera organisée en amont pour présenter la mission et les attentes.

Alors, si vous souhaitez devenir acteur de votre patrimoine, inscrivez-vous dès à présent à contact@nantesrenaissance.fr ou 02 40 48 23 87.

12, rue de la Paix, 2013

ATELIERS
Continuité et nouveauté ...

Au premier semestre 2024, Cédric Scriven encadre l'atelier d'initiation/perfectionnement à la sculpture sur pierre dans l'atelier du 13, rue de Briord à Nantes. Dans une ambiance conviviale, ses adhérents-élèves poursuivent leur projet personnel ou en débutent de nouveaux !

La nouveauté de la fin d'année 2023 est la mise en place d'un atelier de modelage sur argile, en initiation/perfectionnement, dans l'atelier de Nantes. Ce cours est encadré par Nicolas Stromboli, également tailleur de pierre professionnel.

Le modelage est essentiel pour appréhender la matière, les échelles, manipuler, additionner, transformer des volumes simples. C'est une phase d'apprentissage fortement recommandée avant la pratique de la sculpture sur pierre.

Les dates des sessions sont visibles sur la première page de «La Lettre».

Retrouvez dès à présent Nantes Renaissance sur notre page Facebook

Nantes Renaissance, 5 rue Fénelon - BP 71719 - 44017 NANTES CEDEX 1
www.nantesrenaissance.fr Tél. 02 40 48 23 87 contact@nantesrenaissance.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
Responsable publication : Patrick Leray, Président
Conception et réalisation : Magalie Burg , Permanente

Pour l'ensemble de ses activités, l'Association Nantes Renaissance est soutenue par la Ville de Nantes